



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



17022809

Déposé au greffe du
Tribunal de Commerce de Liège,
division de l'Annuaire, le
30 JAN 2017
Le Greffier
Greffé

N° d'entreprise : **0414.089.535**

Dénomination

(en entier) : **FONCIERE ENGIS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Parc industriel 5, 4480 Engis**

Objet de l'acte : **Renouvellement des mandats**

Extrait du PV de l'Assemblée Générale du 25 mai 2016:

6. Renouvellement du mandat de commissaire

L'Assemblée renouvelle le mandat de commissaire de la société Ernst & Young Réviseurs d'entreprises scrl, avec siège à 4000-Liège Boulevard d'Avroy 38, représenté par M. Philippe Pire, réviseur d'entreprises pour la vérification des comptes des exercices comptables de 2016, 2017 et 2018. Son mandat aura une durée de trois ans et expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2019, assemblée qui sera appelée à statuer sur les compte de l'exercice se clôturant 31/12/2018.

7. Renouvellement des mandats d'administrateurs

L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur ci-après pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2022 :

- GOCZOL Philippe, Chemin des Acquits-Camberousse 1, 38790 SAINT-GEORGES D'ESPERANCHE (France)
- PHILIPPE Thierry, rue Michel Jacquet 7, 69800 SAINT-PRIEST (France)

L'Assemblée confirme que la société JACQUET METAL SERVICE SA, société anonyme au capital de 36.631.126.16 euros, dont le siège social est situé 7 rue Michel Jacquet à Saint-Priest (France), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le n° 311 361 489, a été nommée en qualité d'administrateur de la Société pour la période de 2015 à 2021. Son mandat expira à l'assemblée générale de 2021.

Les administrateurs exercent leur mandat conformément aux articles 12 jusqu'à 22 des statuts.

Les mandats des administrateurs sont gratuits.

8. Procuration spéciale

L'Assemblée générale décide de donner mandat à Carl Leermakers, et/ou Virginie Frémat ou tout autre avocat du cabinet CMS DeBacker dont les bureaux sont situés à 2600 Antwerpen, 2 Uitbreidingstraat, chacun agissant seul ou avec pouvoir de subdélégation, pour remplir toutes les formalités et effectuer toutes les démarches nécessaires auprès des administrations et des tiers, en vue de procéder à l'ensemble des formalités requises pour la mise en œuvre des résolutions adoptées ci-dessus et leur publication aux Annexes du Moniteur belge (en ce compris la signature des formulaires I et II), et les modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et autres autorités publiques.

Robin Mees
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/02/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).